Ici aussi, on trie !

+ DE TRI + DE RECYCLAGE

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise organise la mise en place du tri dans les administrations, les établissements scolaires, les entreprises et les associations collectés par le service public.

SMDO

VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Une solution pour mieux trier et recycler

AVANT

Au bureau, chacun jette **80 kg de papiers** par an (l'équivalent de 3 ramettes par mois) ainsi que des emballages.

Avec une corbeille d'ordures ménagères :
PAS DE RECYCLAGE POSSIBLE !

APRÈS

la mise en place du dispositif de tri

Tous les papiers et tous les emballages sont déposés dans un contenant de tri qui accompagne la corbeille d'ordures ménagères.

LE DÉFI :

DE TRI ET DE RECYCLAGE

D'ORDURES MÉNAGÈRES

Le territoire du Syndicat Mixte du Département de l'Oise

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

Les établissements gros producteurs collectés par le service public* :

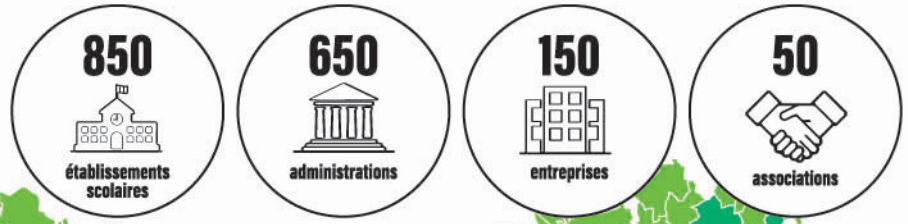

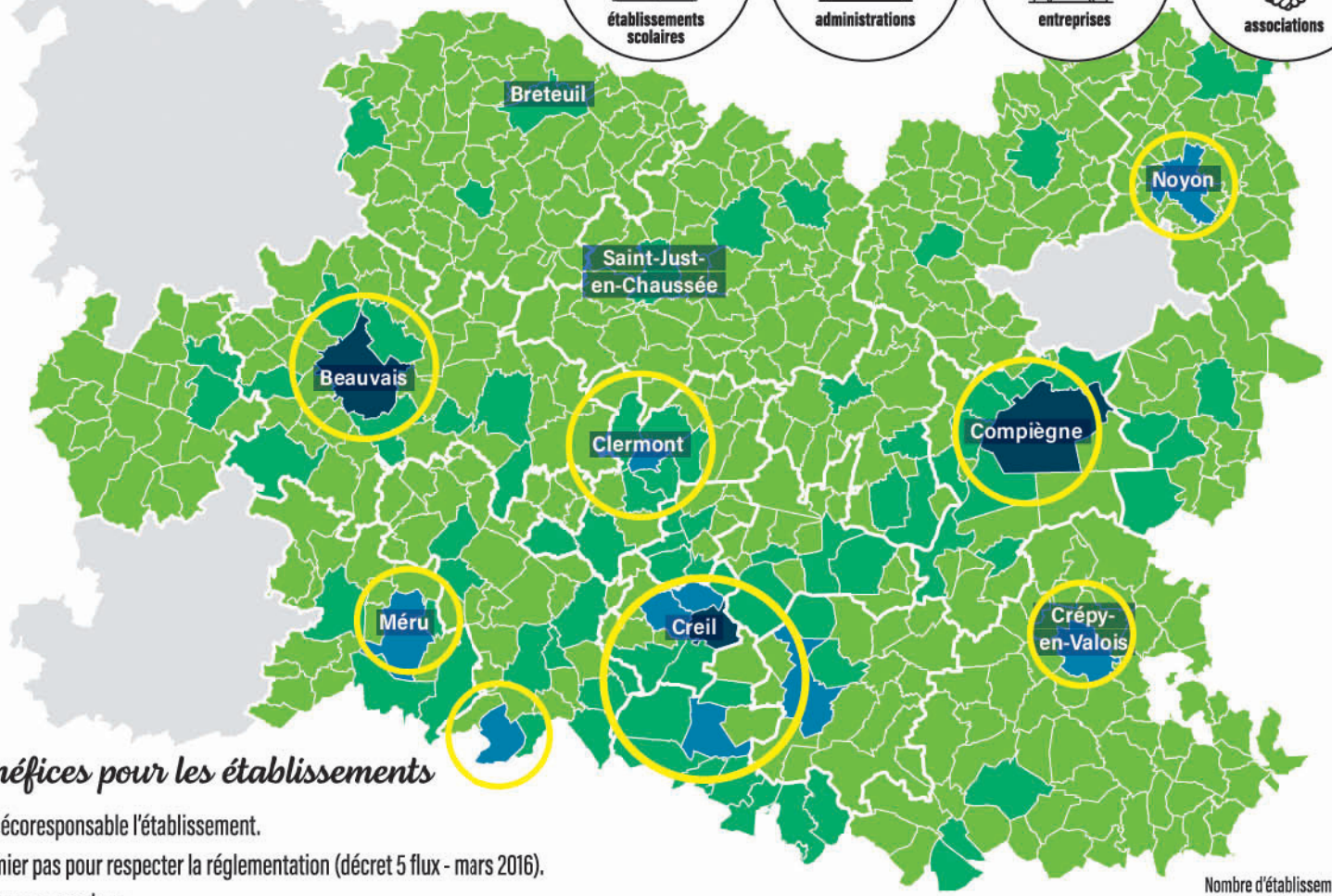

Les bénéfices pour les établissements

- ☑ Rendre écoresponsable l'établissement.
- ☑ Un premier pas pour respecter la réglementation (décret 5 flux - mars 2016).
- ☑ Participer au recyclage.
- ☑ Réduire les ordures ménagères et assimilées.
- ☑ Etre acteur de l'économie circulaire.

** SPPGD : Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets*

Tous les papiers et tous les emballages se trient

1 contenant de tri pour les papiers et les emballages

Au bureau

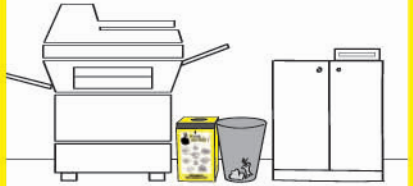

Près du photocopieur

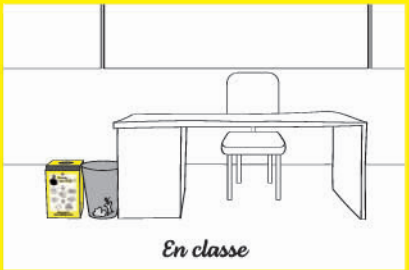

En classe

En salle de réunion

Courriers, factures

Inutile d'enlever les agrafes, spirales, couvertures

Journaux

Feuilles imprimées

Ne pas déchiqueter, ni déchirer les papiers

Cahiers, carrets à spirale, blocs notes, feuilles agrafées...

Prospectus, magazines

Enveloppes

Catalogues, annuaires, livres...

Laisser les bouchons sur les bouteilles

Emballages bien vidés de leur contenu

Ne pas emboîter les emballages

Bouteilles et autres emballages en plastique, canettes, cartons et briques alimentaires...

Plus d'info, un doute, une question :

www.smdoise.fr // www.consignesdetri.fr // guide du tri à télécharger

Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

- [x] Utiliser des tasses ou des verres plutôt que des gobelets jetables.

- [x] Dématérialiser au maximum les documents pour éviter les impressions inutiles.

- [x] Imprimer en recto-verso et, autant que possible, récupérer le verso des feuilles imprimées comme papier brouillon.

Le premier maillon de la chaîne :

LE RÉFÉRENT DE L'ÉTABLISSEMENT

qui anime et sensibilise les équipes

▸J-30

La préparation du projet

Je me connecte au guide méthodologique en ligne où je trouve des outils et des conseils.

Je me rapproche de ma communauté de communes ou d'agglomération si j'ai besoin de bacs jaunes supplémentaires.

▸J-20

Je reçois les contenants de tri et les supports de communication.

▸JOUR J

La mise en place

Je peux procéder à l'installation du kit de tri au sein de mon établissement.

Les clés de la réussite

Tout au long du projet, j'implique les relais et les salariés et je sensibilise l'ensemble des acteurs.

La boucle du tri : tous gagnants !

L'ensemble du personnel de l'établissement

Tri des papiers et des emballages dans le contenant de tri.

L'agent d'entretien

Contenants de tri vidés par le personnel d'entretien dans le sac jaune.

EN VRAC !

Vidage dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire*.

Communautés de communes ou d'agglomération

Passage du camion de collecte pour les bacs jaunes ou pour les points d'apport volontaire*.

Vidage du camion et transport par le train vers le centre de tri.

Le centre de tri du SMDO

Séparation des papiers et des emballages.
Une machine sépare les papiers blancs des autres papiers.

Balles de matières

Transport des matières vers les usines de recyclage.

Les usines de recyclage

Recyclage des matières.

Fabrication de nouveaux produits.

Les entreprises qui fabriquent de nouveaux produits

** Points d'apport volontaire pour la C.C. du Plateau Picard*

SMDO

VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise gère le transport, la valorisation et le tri des déchets ménagers collectés par :

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis – Agglo du Beauvaisis

ARC – Agglomération de la Région de Compiègne

Creil Sud Oise – Communauté d'agglomération

Communauté de Communes Aire Cantilienne

Pays du Clermontois – Communauté de communes

Communauté de Communes des Lisières de l'Oise

CCOP – Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Pays de Bray – Communauté de Communes

Pays Noyonnais – Cœur de Picardie

Pays d'Oise & d'Halatte – communauté de communes

Communauté de Communes Pays des Sources

Le Pays de Valois – Communauté de communes

CCPE – Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

Plateau Picard – Communauté de Communes

Communauté de Communes des Sablons

Senlis Sud Oise – Communauté de Communes

Thelloise – Communauté de communes

la Vallée dorée – Communauté de Communes du Liancourtois

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Plus d'info, un doute, une question :

www.consignesdetri.fr //

guide du tri à télécharger

iciaussiontrie@smdoise.fr

www.smdoise.fr

LinkedIn : SMDO

Facebook : SMDO

Instagram : smdoise

LetM et associés - contact@let-m.com - crédits photos : CITEO - AdobeStock - Imprimé sur papier 100% recyclé - 07-2020